

Commission des états généraux sur l'avenir de la langue française au

Québec

Intervention de Roland Arpin

Directeur général - Musée de la civilisation

2 novembre 2000

LANGUE ET PATRIMOINE

RÉSUMÉ

De théories en doctrines, nous sommes en train de tuer le désir et le plaisir de bien connaître notre langue. L'appareil bureaucratique vogue de réformes en redéfinitions et s'enferme peu à peu dans l'univers des experts et des spécialistes.

Les grandes oeuvres sont mises au rancart et les processus tiennent lieu de guides aux enseignants. Revenir aux grands auteurs, se laisser charmer, mettre de l'avant le beau, le noble dans l'enseignement du français, voilà ce que préconise le présent mémoire; retrouver le plaisir d'écrire, de créer, de clarifier sa pensée, voilà un exercice passionnant.

Patrimoine et langue ont des rapports privilégiés. On envisage ici le patrimoine sous trois perspectives :

- dans la durée,
- dans sa diversité,
- comme un lieu ouvert.

Le patrimoine, et en particulier la langue, sont indissociables des valeurs intellectuelles, éthiques et spirituelles. C'est d'ailleurs ce que confirme, une fois de plus, un sondage récent sur la place que tiennent l'un et l'autre chez les Québécois.

Mais la régression du français doit nous préoccuper. Cette langue, que nous habitons et qui nous habite, est menacée de devenir une langue régionale et une langue d'esthètes.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les commissaires,

Vous avez bien voulu m'inviter à rencontrer votre Commission qui se préoccupe de l'avenir de la langue française. Le délai trop court qui m'a été alloué pour me préparer ne me permet que quelques réflexions personnelles.

Sauvegarder notre langue d'abord parce que nous l'aimons

Des images surgissent de bien loin alors que j'enseignais à l'école primaire et que la composition française du vendredi matin était considérée par mes élèves comme une récompense. Lecteur attentif, vous sourirez si je vous dis qu'un élève indiscipliné pouvait se voir refuser, en guise de punition, la rédaction de sa composition française de la semaine. Autre temps... En rappelant ce souvenir, je ne cherche pas à réécrire l'histoire, je veux plutôt mettre en relief l'immense potentiel que recèle la langue française sur le plan pédagogique.

De théories en doctrines, j'ai l'impression qu'on a réussi à tuer le désir et le plaisir de connaître sa langue. À force d'enseigner le français selon une approche de plus en plus fonctionnelle et utilitaire, on a détruit ce qui le distingue des autres matières d'enseignement, notamment le poids affectif. En témoignent les objectifs multiples à atteindre, l'évaluation, qu'on, prétend scientifique, du moindre résultat scolaire et de chaque démarche d'acquisition des connaissances. On en vient à s'enfermer dans une langue de spécialistes. Voyez cet extrait d'un compte-rendu dont je tairai la source « Dans ce contexte, il ne suffit pas d'offrir aux élèves du Québec des programmes avec des contenus « culturellement riches », il faut également et surtout favoriser le développement d'une culture mentale chez les enseignants et chez les élèves qui permette de recourir aux référents

culturels pour accroître la signifiante des apprentissages et en favoriser le transfert. »

Imaginons un instant comment réagit une enseignante d'expérience devant une telle langue de bois. Je fais ces remarques sans ironie et avec respect pour les enseignants et les enseignantes qui doivent se farcir cette langue prétentieuse et les concepts qu'elle recouvre.

Petits, les enfants jouent avec les mots à rendre parfois jaloux notre Sol national qui a hissé les jeux de mots au rang du grand art. Puis les pédagogues entrent en scène. Les meilleurs tablement sur la fantaisie qui habite les enfants et ils les conduisent dans les sentiers de la création. Cela donne parfois des petits livres maison où on trouve des perles. Cela donne surtout aux auteurs en puissance un sentiment de fierté sur lequel le bon maître s'ingéniera à greffer le désir d'apprendre qui descend sur certains élèves comme les langues de feu de la Pentecôte. .

D'autres pédagogues, hélas, se disent qu'il faut éradiquer ces fantaisies et étouffer d'avance toute velléité de création libre. Pour y parvenir, rien ne vaut la stricte observance des directives et l'obéissance paresseuse. Adieu la création littéraire et tout ce qui lui ressemble. Pas question, non plus, de s'exercer à la rédaction en pastichant les grands auteurs. On ne saurait, par ailleurs, procéder à l'analyse de morceaux choisis qu'on a remplacés dans les manuels par des textes rédigés par des mercenaires qui naviguent entre les multiples embûches de la rectitude politique. On prétend parfois que ce recours aux grands auteurs est aliénant parce qu'il place le jeune en situation de se comparer avec des écrivains accomplis, ce qui pourrait développer chez lui des traumatismes et susciter un sentiment d'impuissance. Freud est toujours tapi dans un coin! Refuser le recours aux grands auteurs dans l'enseignement de la langue et partir exclusivement de textes utilitaires, c'est comme enseigner comment allumer un feu en frottant du bois sec au-dessus

des brindilles séchées et ne pas dire qu'il existe telle chose que des allumettes. D'ailleurs, est-ce qu'on soulève les mêmes objections lorsqu'il s'agit de mettre en valeur la performance des sportifs qu'on propose en modèles aux enfants?

Je plaide évidemment en faveur de méthodes d'enseignement du français qui redonneraient aux jeunes le goût de puiser dans cette richesse, et aux maîtres, le plaisir de l'enseigner. Ces méthodes ne sauraient être lourdes et complexes. Elles passent par le plaisir de créer, l'exigence de la rigueur et de la précision, contrairement à ce qu'on peut dire à propos des matières « molles », en laissant entendre que le français n'exige pas la rigueur de la science et la gymnastique intellectuelle des mathématiques. Il faut dénoncer ce préjugé. L'approximatif est ce qui tue la langue française. Des règles sont à comprendre, des mots sont à mémoriser. Ce que l'école donne au jeune, ce sont les connaissances de base. C'est surtout cet élan qu'il lui appartiendra de maintenir contre vents et marées. Henri Bergeron disait dans une entrevue reprise à l'occasion de son récent décès : « Je n'ai jamais fait de compromis, je me suis toujours imposé de parler le meilleur français possible quels qu'aient été le lieu, les personnes présentes et le type d'activités auquel je contribuais. »

L'élargissement du patrimoine

J'ai présidé, durant les dix derniers mois, un groupe-conseil à qui la ministre de la Culture et des Communications avait confié le mandat de faire la mise à jour de la situation du patrimoine québécois et, notamment, de faire les recommandations qui s'imposent en vue de moderniser la Loi sur le patrimoine. La proposition de politique sur le patrimoine devrait être rendue publique dans quelques jours. Je retiens quelques leçons de cette expérience.

La notion de patrimoine a connu une véritable explosion ces dernières années. Ce qui était la chasse gardée des amoureux de l'immobilier ancien est devenu un véritable système patrimonial où se regroupent et s'entrecroisent des éléments nouveaux.

Ainsi, le patrimoine occupe une place plus grande dans le domaine du culturel; dans le secteur social également, dans la mesure où il se fait rassembleur et qu'il tisse des liens entre les citoyens qu'il réunit autour d'intérêts communs. Il est nécessaire d'envisager le patrimoine selon trois perspectives :

- Le temps est un facteur clef dans toute réflexion sur le patrimoine. Rome ne s'est pas faite en un jour, ni le Québec, si jeune soit-il. Un jour, je recevais un groupe de visiteurs japonais au Musée de la civilisation et je présentais fièrement une barque ancienne en soulignant qu'elle datait du début du XVIII^e siècle. Question bien sérieuse d'un des visiteurs : XVIII^e siècle, dites-vous, avant ou après Jésus-Christ? J'ai bien dit que le temps était le premier facteur.

- Une deuxième perspective du patrimoine concerne sa diversité. L'histoire se rattache aussi à des traditions et à des pratiques sociales. On parle aujourd'hui de l'histoire par les sensibilités comme d'une approche nouvelle. Le patrimoine s'est longtemps réduit aux monuments et aux objets d'art. Cela ne saurait nous tenir lieu de patrimoine national. Notre héritage patrimonial, sans avoir l'ampleur et la profondeur historique de celui des vieux pays, ne présente pas moins une diversité notamment dans la recherche actuelle qui est de plus en plus attentive au patrimoine et aux valeurs « immatérielles » : traditions orales, savoir-faire techniques, rituels sociaux et religieux qui constituent un vaste ensemble formé de richesses trop souvent négligées.

- Enfin, la troisième perspective, qui correspond à une prise de conscience récente chez-nous. Elle concerne les paysages qui résultent de l'action continuelle des hommes sur leur environnement. Ils méritent également d'être protégés pour leur valeur patrimoniale.

Qu'il soit donc matériel ou immatériel, le patrimoine agit comme un ciment qui scelle des valeurs communes. C'est dire que le patrimoine est indissociable des valeurs intellectuelles, éthiques et spirituelles. Quel sens peut-avoir un monument hors de son contexte d'origine? Il ne saurait conserver son âme s'il est relocalisé hors de son aire culturelle et que la ligne du temps dans lequel il s'inscrit est brisée. Le patrimoine ne saurait être un en-soi. S'il n'est pas vu comme un passeur de sens, il est condamné à disparaître tôt ou tard sous le pic du démolisseur pour faire place à de nouveaux témoins culturels.

La langue française confrontée à la concurrence

Un sondage récent sur la perception de la notion de patrimoine place la langue en tête dans les valeurs patrimoniales

La langue est ce qui, aux yeux des Québécois, représente le mieux leur patrimoine. Un peu plus de sept répondants sur dix (71,4 %) ont retenu cet élément parmi ceux qui leur ont été présentés. Notons aussi que bon nombre de personnes ont mentionné, que l'histoire reflétait bien le patrimoine (57,7 %) alors que 26,6 % accordaient une priorité à l'architecture et 21,9 % aux oeuvres d'art.¹

On ne saurait s'étonner de cette place qu'occupe la langue dans notre mémoire collective. Celle-ci est le premier bien collectif, la base et le constituant premier du patrimoine culturel, le moyen essentiel d'expression de

¹ *Étude sur la perception de la notion de patrimoine*, Léger & Léger, Montréal, juillet 2000.

notre société en même temps qu'un instrument d'ouverture au monde et d'accès à l'immense acquis de la culture française au cours des âges, trésor que nous pouvons revendiquer comme nôtre, pour une bonne part.

Il n'en demeure pas moins que la langue française subit le contrecoup de l'ouverture au monde et de l'implantation massive de l'anglicisation. Je n'ouvrirai pas complètement le couvercle de cette marmite. Je m'en tiendrai à quelques observations.

Mes voyages des dernières années me permettent de dire qu'une nette régression de la langue française se fait sentir chez les moins de quarante ans. Qu'il s'agisse de l'Espagne, de la Syrie ou des pays d'Amérique du Sud, on se retrouve rapidement à parler anglais. La diversité des langues, la diversité des peuples et des cultures semblent nous y conduire inéluctablement, avec le résultat que la langue française devient insidieusement une langue régionale.

Je fais une digression pour souligner le fait que la technologie n'anglicise peut-être pas autant qu'on l'affirme souvent. Internet privilégie la langue anglaise mais les usagers contraints d'utiliser cette langue finissent par connaître quelques centaines de mots et un nombre limité de règles de grammaire. Ils parlent un sabir qui s'inspire davantage des manuels de directives informatiques. On ne saurait attribuer à cette supposée langue anglaise un poids qu'elle n'a pas.

Même s'il est banal de le redire, l'ouverture du monde et la circulation généralisée des biens et des personnes favorisent le développement de la langue anglaise, ne serait-ce qu'en raison de l'hégémonie américaine. Il ne vient pas à l'esprit d'un Américain, lorsqu'il voyage, que ses interlocuteurs ne se débrouilleront pas pour parler l'américain.

Le jour même où je rédige ces lignes, je lis un article de journal dans lequel Robert Lepage explique les raisons qui l'ont incité à tourner son dernier film « Possible Worlds » en anglais. Le cinéaste invoque les justifications habituelles : la langue anglaise permet plus de réalisme, la dimension artistique de l'oeuvre y gagne, la mise en marché impose ce choix. Et Lepage ajoute : « C'est une réalité mondiale. Notre monde est de plus en plus métissé. Je comprends que nous vivons ici dans une situation linguistique particulière, mais la réalité est bien différente. Au Danemark et en Islande, on ne demande pas à Lars von Trier et à Bjork pourquoi ils n'ont pas fait *Dancer in the Dark* en Danois ou en Islandais ». Admettons que la comparaison entre la langue islandaise et la langue française me fait grincer des dents, mais encore! Et, pendant ce temps, mon petit fils étudie dans des manuels anglais au cégep francophone.

Cette langue qui nous habite

On aborde toujours les discussions sur la langue en prenant mille précautions, comme s'il nous fallait nous faire pardonner notre persistance dans sa sauvegarde et notre fierté dans son usage. Lorsque nous faisons l'éloge de notre langue - la langue française - nous baissons le ton, comme des amoureux encore timides. Au cas où nous ferions quelque maladresse, nous employons des atténuations, des bémols qui ont l'air de dire : excusez-nous, nous serons brefs. Pourtant, cette langue proclame bien haut la richesse, la subtilité, l'histoire. Elle véhicule depuis des siècles la lumière de la pensée, la beauté de sa littérature, la précision de son vocabulaire, la complexité déroutante de sa grammaire, en même temps que le chatolement de ses multiples accents.

Jean-Claude Germain, metteur en scène et comédien, magicien de la langue, fait cette belle observation : *Avant d'habiter un pays, on habite une langue et plus on possède de mots pour y définir sa place, plus on a de chances d'y*

occuper tout son espace. La langue est ici décrite comme un instrument de liberté. Nourriture de l'intelligence, elle permet de puiser dans le passé, en même temps qu'elle se présente comme un des instruments de définition de notre avenir. Posséder sa langue, la manier avec habileté, en connaître les règles d'usage est une richesse à nulle autre pareille.

La langue n'est pas une affaire de participe passé ou de subjonctif imparfait, pas plus qu'elle n'est une série d'obstacles qu'il faut franchir pour faire partie du club sélect des " beaux parlants ". Vivante, elle est une richesse qui évolue et qui s'adapte à la société qu'elle sert et qui s'en sert. Une langue qui refuserait de s'adapter à son temps périliterait. À l'ère de l'autoroute électronique, des communications en temps réel, de la mondialisation des échanges culturels ou économiques, la langue est un outil d'appropriation des innovations.

Nous oublions trop facilement que la langue est vivante et que s'y ajoutent sans cesse des mots nouveaux aux milliers d'autres déjà disponibles. Ce sont autant d'artefacts qui ont chacun leur histoire et leurs caractéristiques. C'est là la dimension patrimoniale de la langue.

Il ne faut pas avoir peur des mots, mais ils sont très puissants un mot d'esprit nous fait rire, un mot doux émeut, un gros mot choque et un bon mot suffit à nous redonner courage [...]. Inutile de mâcher ses mots, le français demeure une grande langue qui permet d'exprimer autant la beauté que l'horreur, le sacré aussi bien que le blasphème, écrivent Bernard Arcand et Serge Bouchard, les auteurs des textes de l'exposition Une grande langue, présentée au Musée de la civilisation.

La langue française d'ici, qu'on appelle parfois " le français québécois ", est une langue à part entière, issue du français de France, dont elle conserve

toutes les structures, les règles et les lois. La langue française que nous parlons au Québec découle d'une histoire qui est la nôtre. Cette histoire passe d'abord par la France, mais elle fait des détours par l'Angleterre et les États-Unis, et elle subit l'influence des nombreux immigrants venus par vagues au fil des siècles. La langue que nous parlons nous vient prioritairement du milieu où nous l'apprenons. On ne saurait parler exactement la même langue française à Paris, à Bruxelles, à Dakar, à Genève. La langue française est partout la même, mais, en raison de son environnement, on retrouve des variantes. Ici, la langue est rêche comme les montagnes environnantes, là, elle chante comme le vent doux de la Méditerranée, ailleurs encore, elle est traînante et mélancolique comme les paysans qui la parlent. Mais, dans tous les cas, il s'agit de ce présent qui nous vient de loin et que nous faisons évoluer tout en lui vouant le respect et l'amour que méritent nos ancêtres.

ORIENTATIONS PROPOSÉES

1. Un enseignement qui repose sur la connaissance est important, un enseignement qui exprime l'enthousiasme et qui table sur la fierté ne l'est pas moins. Une connaissance approfondie de sa langue donne le goût de l'utiliser et d'en savoir plus.
2. Les aspects normatifs sont sûrement importants pour assurer le respect de notre langue mais ce n'est pas l'angle choisi dans le présent mémoire. Nous insistons davantage sur des mesures de commémoration, le développement de grands concours, la valorisation des champions du français...
3. Les ponts entre les ministères de l'Éducation et de la Culture et des Communications sont encore trop peu importants. Culture et langue sont des soeurs siamoises.

4. Le patrimoine sous ses nombreux aspects doit être vu comme un ciment qui relie la langue et l'histoire, nos deux principales richesses culturelles.
5. La langue est toujours considérée par les Québécois comme LA RICHESSE patrimoniale. Il y a encore possibilité de profiter de ce momentum pour enraciner solidement cette vision des choses.
6. Il serait utile de procéder à une étude sur le degré d'anglicisation des Québécois, notamment dans les milieux de travail où la technologie force à utiliser l'anglais.
7. L'affection à l'endroit de la langue française ne doit pas être l'affaire des citoyens âgés. Si les plus jeunes ne croient pas à la nécessité de maintenir et d'utiliser la langue française, tous les efforts de revitalisation de notre langue seront inutiles.

Curriculum vitae

ROLAND ARPIN

Après avoir oeuvré comme enseignant durant quelques années, Roland Arpin a poursuivi une carrière d'administrateur qui l'a conduit à occuper successivement les postes de Directeur général du Cégep Maisonneuve, de sous-ministre adjoint à l'Éducation, de sous-ministre aux Affaires culturelles et de Secrétaire du Conseil du trésor. Il assure, depuis 1987, la direction du Musée de la civilisation, ce qui ne l'empêche pas de présider régulièrement divers comités et de participer à de nombreuses activités publiques, au pays comme à l'étranger. Il a notamment présidé un groupe-conseil, au cours de l'année 1999, en vue de l'élaboration d'une politique sur le patrimoine culturel. Lauréat de plusieurs prix prestigieux et de distinctions - la plus récente étant celle d'officier de l'Ordre du Québec -, Roland Arpin est aussi l'auteur de nombreux articles, ouvrages, rapports et conférences traitant de culture, de société, d'éducation et de gestion. Il est détenteur d'un doctorat honorifique de l'INRS et de l'Université du Québec.